



PRÉFET DE LA HAUTE-MARNE

Préfecture
Direction des services du cabinet

Pôle affaires réservées et communication
interministérielle
Pôle sécurité intérieure et ordre public

Dossier suivi par :

Mylène Bégué
03.25.30.22.63

mylene.begue@haute-marne.gouv.fr

Pascal Gaudin
03.25.30.22.69

pascal.gaudin@haute-marne.gouv.fr

CHAUMONT, le 22 SEP. 2016

Le préfet de la Haute-Marne
à

Mesdames et Messieurs les maires du département

En communication à :

Madame la sous-préfète de Saint-Dizier

Monsieur le sous-préfet de Langres

Monsieur le directeur départemental
de la sécurité publique

Monsieur le commandant du groupement de
gendarmerie départementale

Monsieur le directeur du service départemental
d'incendie et de secours

OBJET : Manifestation au sein de votre commune – recommandations

Au vu du contexte actuel, chaque manifestation organisée au sein de votre commune doit faire l'objet d'une attention particulière.

La responsabilité de la mise en œuvre des mesures de sécurité incombe au gestionnaire du lieu recevant du public et à l'organisateur de la manifestation.

Je vous invite à attirer leur attention sur les consignes à adopter en matière de mobilisation, alerte et contrôle d'accès. Je vous joins, à cet effet, la note « vigipirate – recommandations » ainsi que l'affiche « réagir en cas d'attaque terroriste » du ministère de l'intérieur.

Il leur appartient, en lien avec vous, de prendre contact avec les services de police ou gendarmerie afin de préciser les mesures spécifiques mises en œuvre pour assurer la sécurité de la manifestation.

Accompagnées du référent sûreté, les forces de l'ordre mettront en place rondes et patrouilles afin de constituer une présence rassurante et dissuasive.

Conjointement, selon la configuration des lieux, vous pourrez prendre des mesures temporaires d'interdiction de stationner voire de circuler dans le but de sécuriser l'événement.

Je vous précise que mes services se tiennent à votre disposition pour répondre à vos questions.

Je vous remercie par avance des efforts que vous fournirez.

Le Préfet

Françoise SOULIMAN